
Atelier de consultation collective et territoriale.

Votre organisation / juridiction : SPIP de La MEUSE

Date de l'atelier : Le 24 novembre 2021

Nombre de participants à l'atelier : 4 personnes

Informations sur les participants¹ : Magistrats

Genre : 1 homme et 3 femmes

Âge : de 30 à 50 ans

Ancienneté professionnelle : de 3 à plus de 20 ans

Restitution des échanges :

¹ Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

Thématique : La Justice Pénitentiaire et la réinsertion

Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Complexité des procédures : Les 723-15 peuvent arriver tardivement après la condamnation (environ 2 ans), quel sens cela peut-il avoir ? Quel sens donner à des aménagements de peine ab initio de révocation ? Incohérence de la réponse pénale en cas de « rejapage ».	<ul style="list-style-type: none">-Développer les aménagements ab initio en Placement extérieur et semi-liberté prononcés dès le Tribunal Correctionnel. Intérêt de l'ESR et permettre l'utilisation du mandat à effet différé.-Développer les places de semi-liberté dans les villes des départements ruraux, afin de faciliter les démarches d'insertion et les alternatives à l'incarcération. Ce qui permettrait d'utiliser le mandat de dépôt différé
Absence de repérage sur les places de Placement extérieur et de semi-liberté pour les magistrats	<ul style="list-style-type: none">- Création d'un catalogue des différents types de structures accueillants les PPSMJ en Placement extérieur (Avec ou sans hébergement, informations précises sur le contenu des prises en charge ,)-Simplification PE ACT (utilisation du médecin de GAV pour le certificat médical)
Manque de coordination entre les différents services (SAP-Forces de l'ordre)	<ul style="list-style-type: none">- Attirer l'attention des forces de l'ordre sur le respect des interdictions, Faciliter la réactivité des échanges d'informations en créant un logiciel commun avec des droits d'accès différents selon les fonctions exercées.
Développement d'une juridiction résolutive de problèmes	<ul style="list-style-type: none">- Dès janvier 2022 , demande d'intervention de Martine Herzog Evans pour une présentation de la JRP auprès des magistrats et des partenaires. Sélection de 10 PPSMJ condamnées pour des faits d'ILS, problématique particulièrement repérée dans le département de la MEUSE. Audience solennelle tous les 2 mois en pluridisciplinarité et en présence de la PPSMJ .
Difficultés de développer les préparations à la sortie dans le cadre de permission de sortir en raison de la spécificité des articles du CPP.	Aligner les articles du CCP avec un octroi possible à 1:3 pour tous types de PS en Centre de Détention.
Augmentation du délai d'audiencement quand un transfert intervient alors qu'il y a	Interdire les transferts des personnes détenues en maison d'arrêt vers un centre

une requête en AP en cours	de détention quand une requête est déposée.
Perte de la spécificité des différents types d'établissements pénitentiaires.	Interdire les transferts de maison d'arrêt vers un établissement pour peine à moins d'un an.
Perte du sens de la peine	Supprimer les courtes peines d'emprisonnement et réinventer une peine de probation. Faire exécuter les autres peines d'emprisonnement. Réduire les délais entre le prononcé d'une condamnation et la mise à exécution.
